

Objet : La Promotion de la Santé à l'école

- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires de la Communauté française;
- Aux directions des internats autonomes organisés par la Communauté française ;
- Aux Directions des Centres PMS organisés par la Communauté française.
- Aux associations de Parents.

- A Monsieur le Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles secondaires subventionnées ;
- Aux Directions des Centres PMS subventionnés par la Communauté française ;
- Au Conseil de l'Enseignement des Provinces et des Communes;
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes;
- Au Conseil permanent de l'enseignement officiel neutre subventionné ;
- Au Secrétariat général de l'enseignement catholique ;

POUR INFORMATION

- Aux Membres du service d'Inspection ;
- Aux Membres du service d'Inspection des Centres PMS ;
- Aux Organisations syndicales;

Autorité	Ministre	Signataire	: Pierre HAZETTE
-----------------	----------	-------------------	------------------

Nombre de pages : 3 texte et annexe :

Bruxelles, le 25 SEP. 2002

Madame, Monsieur,

Aborder les études et ensuite la vie professionnelle en bonne santé physique et mentale est un atout primordial.

En tant que parents, nous voulons le mieux pour nos enfants et, dès leur naissance, nous cherchons à les mettre dans les meilleures conditions possibles, en matière d'alimentation, de sommeil, d'activités physiques, d'hygiène, de bien-être, de suivi médical ou de prévention des maladies par les vaccinations notamment.

Les jeunes entrent à l'école secondaire avec un capital santé qu'il est important de préserver et de valoriser pour aborder la vie active avec le maximum de chances de réussite.

La santé se façonne tous les jours et doit aboutir à une sensation de bien-être dans toutes les situations de la vie: dans l'effort physique, dans l'effort mental, dans les relations interpersonnelles, dans les activités de loisirs.

Ce bien-être passe nécessairement par une bonne hygiène, une alimentation équilibrée, un sommeil régulier et réparateur, l'estime de soi, la confiance en soi, une bonne entente avec autrui, des activités physiques et sportives régulières, un juste équilibre travail - loisirs.

Notre société est devenue consumériste et par définition exubérante : elle nous présente de bons produits mais aussi des produits néfastes à notre santé ou des produits à consommer avec modération voire même beaucoup de produits inutiles. La publicité est omniprésente: non seulement elle éveille les envies mais crée aussi besoins et dépendances. Elle conduit à exiger la satisfaction immédiate et culpabilise ceux qui ne peuvent s'offrir l'objet de convoitise, présenté comme indispensable.

Par ailleurs, les modes de vie aujourd'hui imposent performances, résultats directs et engendrent compétitivité et stress. Le temps est compté, la vitesse et la mobilité deviennent des conditions indispensables à la réussite.

Il est bien évident que le jeune, dans le bouleversement de son adolescence, succombera facilement aux tentations et aux pièges qui lui sont tendus de manière délibérément attractive.

Le jeune a besoin de balises, de références et d'informations concrètes et attrayantes pour faire la part des choses. Il a aussi besoin de l'exemple des adultes dont il cherche cependant à s'écarter momentanément pour façonner son propre personnage.

Il est important que les adultes qui font partie de son quotidien, parents, enseignants, éducateurs, renvoient une image de bien-être et d'équilibre.

Il est important que quotidiennement les gestes, les paroles et les modes de relation exprimés par les adultes laissent transparaître **un souci constant de bonne santé** et distillent insensiblement des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être qui contribuent à une éducation permanente et à une approche globale et positive de la santé.

C'est dans cet esprit que je soutiens le projet « L'Ecole en Santé » de la Croix-Rouge de Belgique destiné à promouvoir la santé à l'école secondaire et que j'encourage les adultes à prendre conscience de leurs responsabilités de tous les instants dans l'éducation à la bonne santé de notre jeunesse. J'annexe à la présente circulaire l'invitation aux « Journées de sensibilisation des Directeurs de l'Enseignement secondaire » réalisée par la Croix-Rouge et j'invite les Chefs d'établissements scolaires et les Directeurs des Internats autonomes et annexés à **inscrire ces valeurs dans leur projet d'école** et à encourager, chez tous les acteurs de la vie scolaire, des pratiques cohérentes, concertées et durables intégrant santé et bien-être et qui auront pour effet d'amplifier la mission éducative et d'améliorer le climat scolaire.

D'ores et déjà je tiens à vous remercier pour votre indispensable collaboration.

I

Pierre HAZETTE

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial

Arenvoyer sous enveloppe affranchie à

Croix-Rouge de Belgique

Service Education pour la santé

Place Brugmann, 29

1050 Bruxelles



Le service Education
pour la santé
de la Croix-Rouge de Belgique

Service Education pour la santé
de la Croix-Rouge de Belgique

- est reconnu par la Communauté française pour promouvoir la santé des jeunes en âge scolaire;
- assure la dissémination des méthodes et outils éprouvés dans le cadre du Réseau Européen d'Ecoles en Santé;
- coordonne la formation des acteurs de promotion de la santé à l'école (PSE).

« Promouvoir la santé
à l'école
secondaire »

Journée de sensibilisation
à l'attention
des chefs d'établissement



Croix-Rouge de Belgique
29, Place Brugmann
1050 Bruxelles
Té1.:02134R.55.8b Fax.:02/343.89.90
Messagerie; val erie.delataur@redcross-fr.6e



Croix-Rouge de Belgique
Communauté francophone



*Ministère
de la Communauté
française*

Thèmes et programme de la journée

Thèmes

- *Enjeux de la promotion de la santé à l'école secondaire*
- *Liens entre Santé et Education*
- *Partenaires et outils pour gérer les « problèmes » de santé à l'école*
- *Intégration de la santé dans les différentes facettes de la gestion de l'école (ressources humaines, sécurité, projet d'établissement, discipline,)*

Programme

8h45 - 9h15 Accueil

9h15 - 10h30 Séance d'ouverture

- Mots de bienvenue du Ministre de la santé et de l'Aide à la Jeunesse, Madame Nicole Maréchal, et du Ministre de l'Enseignement secondaire, Monsieur Pierre Hazette (sous réserve)
- Cadre et objectifs de la journée

10h30 - 12h Travaux en ateliers

Atelier 1 Construire la santé à l'école

Atelier 2 Définir (e projet d'école en santé

Atelier 3 Développer la confiance en soi pour un mieux être à l'école

Atelier 4 Améliorer le climat d'école

Atelier 5 Stimuler la participation au projet d'école... en santé

12h00 - 13h30 Repas offert

par la Croix-Rouge

13h30 - 15h15 Travaux en ateliers

15h15 - 16h00 Exposition et découverte des travaux réalisés en ateliers, derniers échanges.

A CHOISIR

Ces sujets seront abordés dans les ateliers en présence d'experts et d'acteurs de terrain de Promotion de la santé en communauté française. Repères théoriques et expériences pourront ainsi être échangés

Talon d'inscription

Merci de renvoyer/faxer votre inscription au plus tard le 4 novembre 2002 à Valérie Delatour, service Education pour la santé, place Brugmann, 29, 1050 Bruxelles (fax: 02/343.89.90)

Je m'inscris à la journée de sensibilisation du (cochez la case correspondant à votre choix):

13 novembre 2002 à Namur, La Marlagne (centre culturel M. Hichter, 26 Chemin des marronniers, 5100 Wépion)

19 février 2003 à Bruxelles (le lieu exact vous sera précisé par courrier)

21 mai 2003 à Liège (le lieu exact vous sera précisé par courrier)

Pour le travail en ateliers, je choisis l'atelier n° (entourez le chiffre correspondant à votre choix):

1-2-3-4-5

Si mon premier choix ne pouvait être satisfait, je choisis l'atelier n°

1-2-3-4-5

Nom, prénom
Institution et adresse

Téléphone, fax, messagerie